

Secteur de la Communication - Attribution de subventions

M. DUMONT, Conseiller Municipal Délégué, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer les subventions suivantes dans le secteur de la communication.

Subvention exceptionnelle à l'association Radio Bip

Radio Bip a ouvert la bande FM en 1981 et vient de fêter ses vingt années d'existence. Pour marquer cet événement, l'association a retenu le projet de réaliser un CD regroupant des chanteurs domiciliés en Franche-Comté : 31 chanteurs régionaux de toutes générations et de toutes cultures ont participé à l'élaboration d'un double album, laissant ainsi une trace à l'occasion de cet anniversaire.

Il est proposé au Conseil Municipal de verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 530 € en soutien à la sortie de ce double CD.

Subvention exceptionnelle à l'association Info Rezo Besançon

Pour la deuxième année consécutive, l'association Info Rezo Besançon a organisé une rencontre de jeux en réseau au Palais des Sports les 31 août et 1^{er} septembre. Ce tournoi «Eternal Lan III» s'inscrit dans le Championnat de France de jeux en réseau et a attiré plus de 300 participants venus de toute la France.

Parallèlement à l'organisation du tournoi, un salon multimédia a accueilli quelques centaines de visiteurs.

Il est proposé au Conseil Municipal de verser une subvention exceptionnelle de 1 530 € à l'association Info Rezo Besançon en soutien à l'organisation et à la communication de cette manifestation.

En cas d'accord, la dépense d'un montant global de 3 060 € sera à imputer sur la ligne 92.023.6574.00300 du service Communication.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces propositions.

Récépissé préfectoral du 8 octobre 2002.